



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 49957

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le groupe Auchan, qui inquiète l'union des commerçants et artisans de Vaucluse. Le groupe Auchan annonce un « plan de licenciement de 800 cadres dans les trois années à venir et la création de 500 postes d'employés commerciaux ». L'union des commerçants et artisans de Vaucluse s'insurge contre cette décision car dans le même temps le groupe Auchan encaissera près de 120 millions d'euros au titre de crédit d'impôt. Il lui demande s'il pense que le crédit d'impôt va réellement développer l'emploi dans ce contexte précis, à savoir 120 millions d'euros de crédit d'impôt pour 300 licenciements secs.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49957

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1476

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)